PROVISIONS FINANCIÈRES EN ASSURANCE VIE (PDD, PRE, PAF, Réserve de capitalisation)



Épargne - Retraite

Bulletin de participation sur www.caritat.fr

Durée de la formation ?

1 jour.

A qui s'adresse cette formation?

chargés actuaires, collaborateurs des services techniques, financiers et comptables des sociétés d'assurance et de réassurance, des mutuelles et institutions de prévoyance, aux technicocommerciaux et marketeurs des sociétés de gestion, aux auditeurs et consultants.

Pour obtenir quoi?

Comprendre les règles de calcul et de comptabilisation des provisions financières au bilan des organismes assureurs : surcote/décote, réserve de capitalisation, PDD, PRE, PAF.

Comment?

Pour chaque provision, l'exposé des principes réglementaires et comptables sera complété par des exemples concrets et des travaux pratiques d'application sur Excel.

Quels sont les préreguis ?

Connaissances générales en assurance ou en finance.

Qui anime cette formation?

Jérôme SANDER,

Membre qualifié de l'Institut des Actuaires. Il est responsable l'actuariat au sein du Groupe Grant Thornton. Spécialiste des méthodes calculatoires, il est l'auteur de l'ouvrage 'Calculs Actuariels sous Access' (Economica), et du 'Guide pratique de l'ORSA' (L'Argus de l'assurance).



La formation en pratique...

Quand et où?

16 septembre 2019

9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30 Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte?

1 250 € HT + TVA 20%, soit 1 500 € TTC. Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Où vous loger?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire:

Elysées West Hôtel - 01 85 34 72 00

Précisez que vous venez de la part de Caritat.

http://elysees.hotusa.com/caritat/

Qu'allez-vous apprendre?



Introduction

- Typologie des produits financiers
- Classification des titres (amortissables / non amortissables)
- Rappel de mathématiques financières (intérêts, taux actuariel...)

La surcote / décote

- Réglementation
- Principes généraux
- Méthodes d'amortissement (linéaire, actuarielle)
- Traitements spécifiques (obligations indexées, à taux variables, convertibles...)
- Comptabilisation

La réserve de capitalisation

- Principe Réglementation
- Périmètre / exonérations
- Règles de calcul
- Comptabilisation de la réserve de capitalisation

La provision pour dépréciation durable (PDD)

- Principe Réglementation
- Traitement des titres amortissables
- Traitement des titres non amortissables
- Comptabilisation de la provision pour dépréciation durable
- Fiscalité de la PDD

La provision pour risque d'exigibilité (PRE)

- Principe Réglementation et historique des réformes
- Modalités de calcul
- Comptabilisation de la provision pour risque d'exigibilité (avec ou sans l'option d'étalement)
- Fiscalité de la PRE

La provision pour aléas financiers (PAF)

- Principe Réglementation
- Méthode de calcul
- Comptabilisation de la provision pour aléas financiers

01 44 51 04 00 info@caritat.fr

Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

Qu'en disent les stagiaires ?

« Programme fidèle à la plaquette, formation en adéquation avec mes connaissances et formateur compétent et pédagogue. »

H.H., Auditeur interne - CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL

« Formation en petit groupe, alliance cas pratiques / théorie »

A.T., Responsable Entité comptable - MACIF





5 rue Tronchet - 75008 Paris Tél.: 01 44 51 04 00 - Fax: 01 44 51 04 09 www.caritat.fr